



BUDGET PRIMITIF 2017

RAPPORT DE PRESENTATION

L'article 107 de la loi NOTRe n°2015-992 du 17 août 2015, modifiant l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipule que, désormais, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe à compter du budget primitif 2016 et du compte administratif 2015 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2017. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2017, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le rapport d'orientations budgétaires présenté en mars dernier a posé les bases à partir desquelles le budget primitif a pu être construit pour l'exercice 2017 de la collectivité.

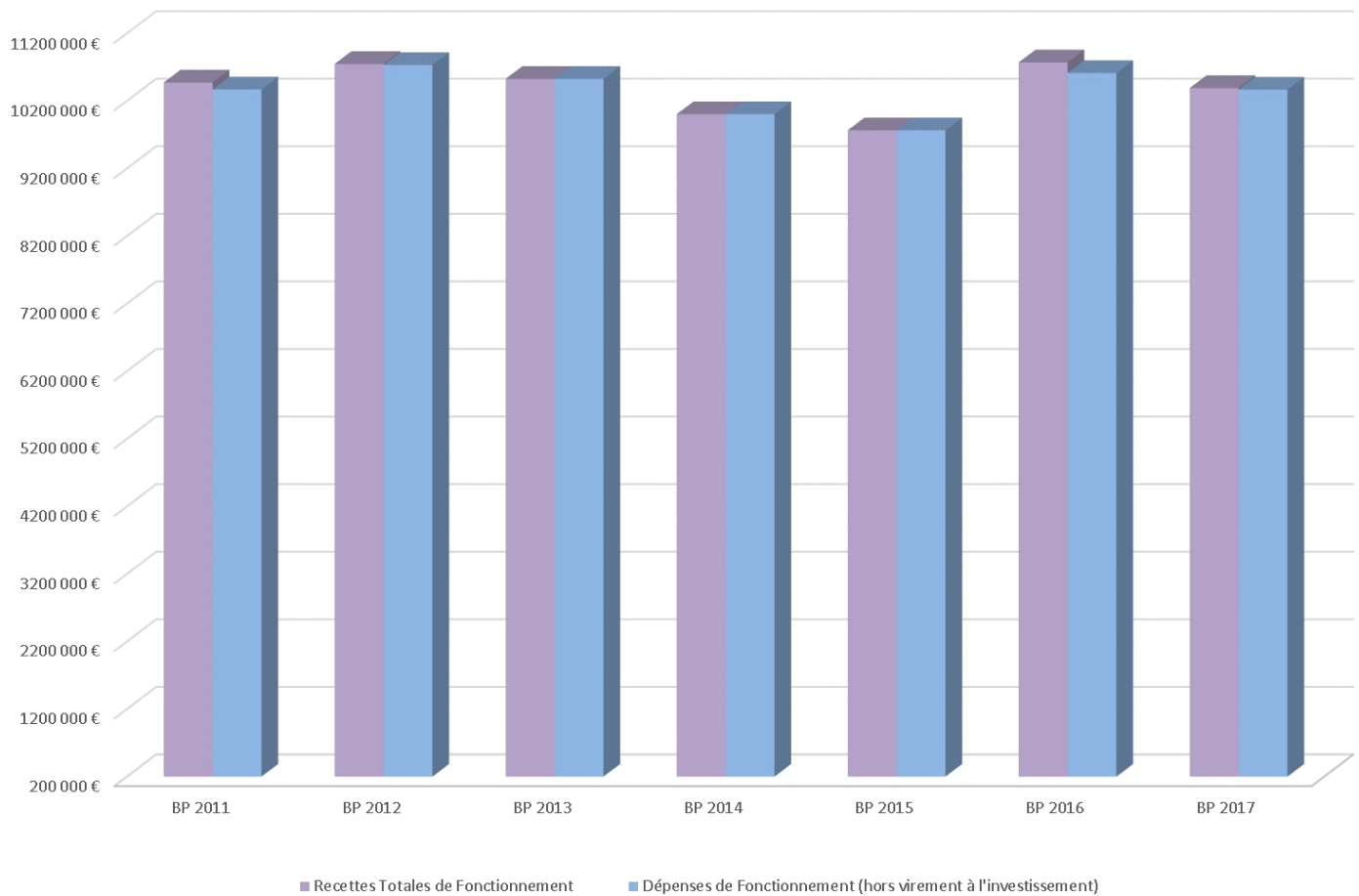
La collectivité devra, comme auparavant, maîtriser les dépenses de fonctionnement qui sont les siennes sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère. L'optimisation de la dépense publique permet d'organiser la maîtrise des dépenses de fonctionnement courantes à périmètre d'intervention constant.

La non augmentation des taux des trois impôts locaux de la Ville auxquels sont assujettis les ménages louvroiliens (la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties) ne devrait pas grever le pouvoir d'achat de ces mêmes ménages.

Le Budget Primitif 2017 est présenté avec reprise anticipé des résultats de l'exercice précédent.

BUDGET PRINCIPAL**La Section de Fonctionnement :**

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 10 389 187,02 € pour l'année 2017.



Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice 2017 permet de financer :

- ✓ les dépenses de fonctionnement pour un montant de 10 366 005,02 €,
- ✓ la section d'investissement par un virement d'un montant de 23 182,00 €.

1/ Les Recettes de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2015	BP 2016	BP 2017
002 - Résultat de fonctionnement reporté	186 846,03 €	599 012,59 €	620 641,02 €
013 - Remboursements sur rémunération	0,00 €	131 000,00 €	153 000,00 €
70 - Produits des services	245 064,00 €	261 200,00 €	256 361,00 €
73 - Impôts et taxes	6 845 604,00 €	7 019 179,00 €	7 010 684,00 €
74 - Dotations et participations	2 087 052,00 €	1 807 070,00 €	1 715 669,00 €
75 - Produits de gestion courante	57 310,00 €	48 385,00 €	61 258,00 €
76 - Produits financiers	0,00 €	790 510,00 €	395 256,00 €
77- Produits exceptionnels	256 167,00 €	50 000,00 €	131 328,00 €
Total des Recettes Réelles	9 491 197,00 €	10 107 344,00 €	9 723 556,00 €
Total des Recettes d'Ordre	86 377,00 €	62 400,00 €	44 990,00 €
Total Recettes de Fonctionnement	9 764 420,03 €	10 768 756,59 €	10 389 187,02 €

Le budget primitif 2017 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent à hauteur de 9 723 556,00 €.

La différence entre le BP2016 et celui de 2017 s'explique par les différentes variations des postes budgétaires de recettes :

- **013 - Atténuations de charges** - évoluent de 22 000 €. Ce poste comptable retrace l'ensemble de remboursements de charges de personnel (indemnités journalières, CLD, CLM...).

- **70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses** – énumèrent la politique tarifaire contenue des services publics de la collectivité avec une hausse moyenne des tarifs de 1% et les remboursements de frais des budgets annexes.

- **73 - Impôts et taxes** - montrent une légère diminution tout en tenant compte de l'augmentation récurrente des bases fixées par l'Etat (+ 0,4%), de la baisse de la dotation de solidarité communautaire, et de l'ajustement de la taxe locale sur la publicité extérieure.

- **74 - Dotations, subventions et participations reçues** - diminuent de 91 401 €. Ce qui correspond, essentiellement, à la baisse annoncée des allocations compensatrices versées par l'Etat.

- **75 - Autres produits de gestion courante** – évoluent de 12 873 €. Ce poste comptabilise les revenus des immeubles.

- **76 – Produits financiers** - correspondent à la constatation du 3eme versement de 395 255 € dans le cadre du fonds de soutien crée par l'Etat pour la sortie des emprunts à risque.

- **77 – Produits exceptionnels** – retracent l'ensemble des indemnisations versées par l'assureur de la ville sur différents sinistres. (vandalisme Centre Socio Culturel & Inondation du 23/06/2016)

2/ Les Dépenses de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2015	BP 2016	BP 2017
022 - Dépenses imprévues	0,00 €	100 000,00 €	364 000,00 €
011 - Charges à caractère général	2 466 464,03 €	2 064 784,59 €	2 179 672,02 €
012 - Charges de personnel	5 194 623,00 €	5 336 000,00 €	5 230 000,00 €
65 – Subventions et participations	1 020 627,00 €	1 012 500,00 €	981 000,00 €
66 - Charges financières	620 517,00 €	1 222 800,00 €	530 000,00 €
67 - Charges exceptionnelles	112 091,00 €	53 100,00 €	242 000,00 €
014 - Atténuations de recettes	2 500,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Total des Dépenses Réelles	9 416 822,03 €	9 804 184,59 €	9 541 672,02 €
Total des Dépenses d'Ordre	347 598,00 €	964 572,00 €	847 515,00 €
Total Dépenses de Fonctionnement	9 764 420,03 €	10 768 756,59 €	10 389 187,02 €

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les charges de fonctionnement du budget primitif 2017 ont subi le même contexte de contraintes. Elles s'affichent à hauteur de 9 541 672,02 € (total des charges réelles).

Les variations sont supportées par tous les postes budgétaires des charges :

- **011 - Charges à caractère général** – sont en diminution de 4,5 % par rapport à 2016 afin de continuer notre politique d'efforts de gestion. Une enveloppe budgétaire de 206 000 € est ajoutée à cette baisse pour honorer les dépenses liées aux sinistres indemnisés par l'assureur de la Commune. (Vandalisme au Centre Socio Culturel et Inondation du 23/06/2016)

- **012 - Charges de personnel** – diminuent de 106 000 €. Ce poste tient compte des départs en retraite de 7 agents, d'un départ d'un agent en détachement, de l'augmentation de la valeur du point de 0,6% à compter du 1^{er} février, des augmentations des taux de cotisations des caisses de retraite (0,17 % CNRACL, 3% IRANTEC), du reclassement indiciaire et de la fusion de grades suite au Protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations et des retours d'agents suite à congés mobilité, parental, CLD et CLM.

- **65 - Subventions et participations** - enregistrent une diminution de 31 500 € et qui se constate, essentiellement, sur les montants des subventions d'équilibre des budgets annexes.

- **66 – Charges Financières** – reviennent sur une tendance à la normale puisque les intérêts concernant l'annuité 2015 de l'emprunt à risque ont été soldés sur l'exercice comptable 2016 conformément aux engagements pris lors de la signature du protocole transactionnel avec la CAFFIL.

- **67 – Charges Exceptionnelles** – évoluent fortement puisque ce chapitre enregistre la possible indemnité d'éviction que la ville devra honorer concernant l'affaire PAOLUCCI.

La Section d'investissement**1/ Les Recettes d'investissement**

CHAPITRES	BP 2015	BP 2016	BP 2017
001 - Solde d'investissement reporté	0,00 €	27 378,66 €	927 207,74 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	59 757,00 €	44 000,00 €	118 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	100 396,74 €	177 538,34 €	0,00 €
13 - Subventions d'équipement	80 000,00 €	178 000,00 €	97 490,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	350 002,00 €	1 000 000,00 €	0,00 €
165 – Dépôts & cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 – Immobilisations en cours	41 352,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024 - Cessions	1 562 502,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des Recettes réelles	2 194 009,74 €	1 399 538,34 €	215 490,00 €
Total des Recettes d'Ordre (hors virement de la section de fonctionnement)	598 167,00 €	1 141 572,00 €	947 515,00 €
Reste à réaliser N-1	116 388,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des Recettes d'Investissement	2 908 564,74 €	2 568 489,00 €	2 090 212,74 €

L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année à l'autre, compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions (en recettes et en dépenses) :

- **10 – Dotations, fonds divers et réserves** - intègrent le FCTVA lié aux investissements de l'année précédente et les taxes d'aménagement.

- **13 - Subventions d'équipement** - enregistrent la prévision des subventions d'équipement concernant le programme de la mise en accessibilité des bâtiments ERP (réserve parlementaire et 1^{er} acompte du fonds de concours de la CAMVS) ainsi que la réserve parlementaire concernant l'acquisition du piano pour le conservatoire de musique.

- **2/ Les dépenses d'investissement**

CHAPITRES	BP 2015	BP 2016	BP 2017
001 - Solde d'investissement reporté	63 298,74 €	0,00 €	0,00 €
16 - Remboursement capital des emprunts	705 000,00 €	452 400,00 €	790 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	34 911,00 €	170 868,00 €	21 000,00 €
204 – Subventions d'équipement versées	593 412,00 €	970 583,00 €	260 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	1 021 511,00 €	287 621,00 €	52 021,74 €
020 – Dépenses Imprévues	0,00 €	0,00 €	75 000,00 €
Opérations d'Equipement – Mise en Accessibilité	0,00 €	242 700,00 €	218 453,00 €
Total des Dépenses Réelles	2 354 834,00 €	2 124 172,00 €	1 416 474,74 €
Total des Dépenses d'Ordre	336 946,00 €	239 400,00 €	144 990,00 €
Restes à Réaliser N-1	153 486,00 €	204 917,00 €	528 748,00 €
Total des Dépenses d'Investissement	2 908 564,74 €	2 568 489,00 €	2 090 212,74 €

Les masses budgétaires de la section d'investissement à hauteur de 626 474,74 € se répartissent sur le budget principal dans le service public de l'éducation, à l'aménagement urbain, à la réfection et la remise aux normes des bâtiments municipaux, à la voirie et à la modernisation des moyens qui garantissent un service public de qualité.

Moyens et équipements :

- Mise à jour logiciel RH & Finances : 11 000 €
- Acquisition de tables et bancs : 500 €
- Acquisition d'un enregistreur : 835 €
- Matériels pour Espaces Verts : 1 300 €
- Matériels pour Fleurissement : 3 000 €
- Chariots de Propreté : 2 300 €
- Mobilier & Jeux Extérieurs Château Enchanté : 2 500 €
- Etagères Primaire Longs Prés : 1 064 €
- Téléviseurs Primaire Mandela : 1 398 €
- Acquisition d'un piano pour le conservatoire de musique : 10 000 €

Frais divers :

- Frais divers (divisions parcellaires, etc...) concernant le projet d'aménagement urbain sur les anciennes friches et expropriations PRU Multisites : 20 740 €

Bâtiments et Agencements :

- Vidéosurveillance Maternelle Les Longs Prés : 8 100 €
- Extracteur Désenfumage – Salle Polyvalente : 2 425 €
- Réfection Porte Terrain Tennis Couvert : 2 700 €
- Mise aux normes de sécurité Accueil Point Jeunesse : 5 160 €
- Mise en accessibilité des bâtiments ERP : 218 453 €

Voies et réseaux :

- Fonds de concours 2017 « PPP Plan Lumière » versé à la CAMVS : 49 000 €
- Fonds de concours dans le cadre du PRU – Aménagement du Mail des Musiciens : 211 000 € (2eme acompte)

La Dette

➤ Encours de la dette au 1er janvier 2016 :

Budget principal : 11 247 536 d'euros, soit 1 679 € / habitant (fonds de soutien inclus)

Tous budgets : 11 310 091 d'euros, soit 1 689 € / habitant (fonds de soutien inclus)

En 2016, un emprunt de 1 million d'euros, souscrit dans le cadre du protocole de sécurisation de l'emprunt structuré signé avec la CAFFIL, a été réalisé pour participer au financement des nouveaux investissements.

En contre partie, le capital remboursé s'élève à 446 672 € dans le budget principal et de 462 773 € tous budgets confondus.

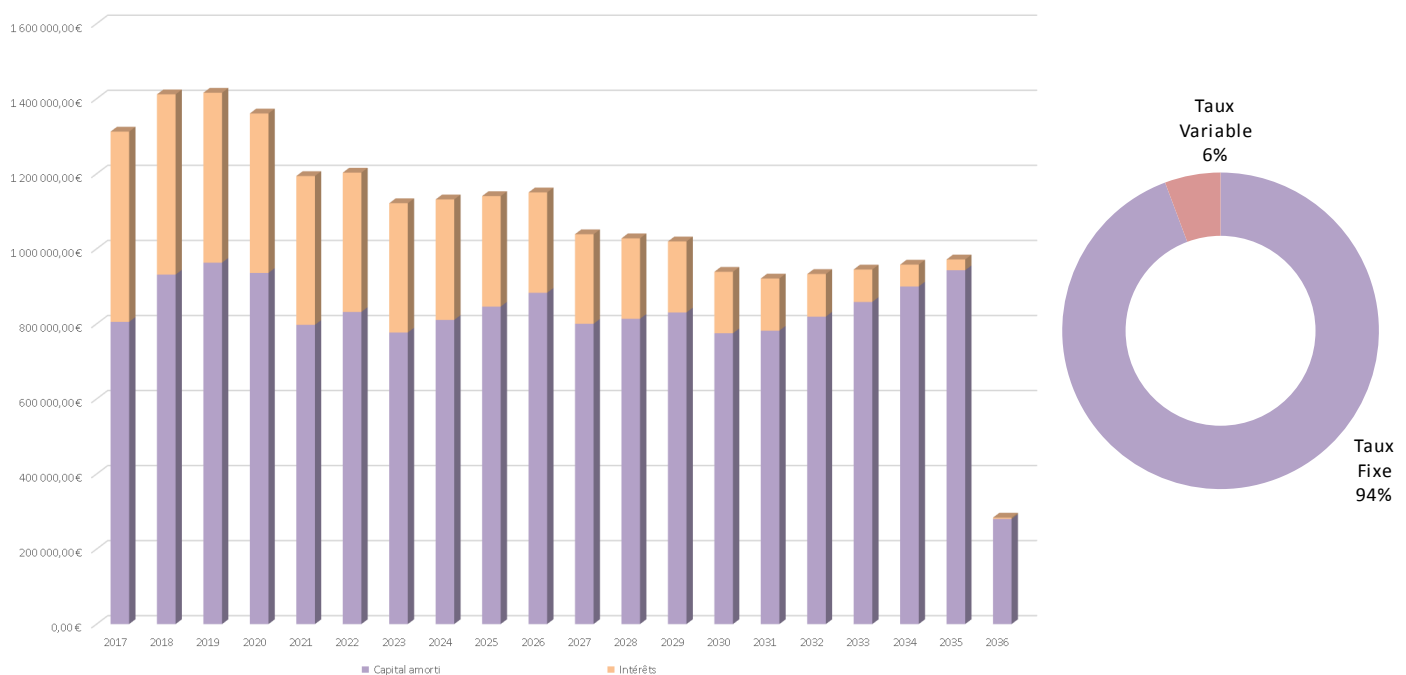
➤ Encours de la dette au 1er janvier 2017 :

Budget principal : 11 591 376 d'euros, soit 1 721 € / habitant (fonds de soutien inclus)

Tous budgets : 11 637 830 d'euros, soit 1 728 € / habitant (fonds de soutien inclus)

En 2017, la somme de 790 000 € de capital sera remboursée sur le budget principal (dont 275 479 € de capital au titre du refinancement de l'emprunt dit « à risque ») et 806 810 € tous budgets confondus.

➤ Profil d'extinction et structure par type de taux tous budgets



LES BUDGETS ANNEXES

LE BUDGET ANNEXE « REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE »

La section d'exploitation de ce budget est équilibrée pour un montant de 98 595 €. Elle retrace les dépenses relatives au service public du transport scolaire. La section est équilibrée par le versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal.

La section d'investissement s'élève à 71 973 € ; ce qui correspond au remboursement du capital de l'emprunt souscrit pour l'acquisition du bus en 2009 pour un montant de 16 810 € et de l'excédent capitalisé d'un montant de 55 163 €.

LE BUDGET ANNEXE « ESPACE CULTUREL J.C. CASADESUS »

La section d'exploitation de ce budget est équilibrée pour un montant de 303 192 €. Elle retrace les dépenses relatives au programme culturel de la Ville. La section est équilibrée par le versement d'une subvention d'un montant de 229 970 € par le budget principal.

La section d'investissement s'élève à 4 057 €. Elle permettra l'acquisition de mobilier et le renouvellement du matériel d'éclairage et de son.

SYNTHESE

Budget	Section	Dépenses			Recettes		
		Réelles	Ordres	Total	Réelles	Ordres	Total
Budget Principal	Investissement	1 945 223 €	144 990 €	2 090 213 €	1 142 698 €	947 515 €	2 090 213 €
	Fonctionnement	9 541 672 €	847 515 €	10 389 187 €	10 344 197 €	44 990 €	10 389 187 €
	Sous Total	11 486 895 €	992 505 €	12 479 400 €	11 486 895 €	992 505 €	12 479 400 €
BA Régie Transport	Investissement	71 973 €	0 €	71 973 €	54 082 €	17 891 €	71 973 €
	Exploitation	80 704 €	17 891 €	98 595 €	98 595 €	0 €	98 595 €
	Sous Total	152 677 €	17 891 €	170 568 €	152 677 €	17 891 €	170 568 €
BA J.C. Casadesus	Investissement	4 057 €	0 €	4 057 €	527 €	3 530 €	4 057 €
	Exploitation	299 662 €	3 530 €	303 192 €	303 192 €	0 €	303 192 €
	Sous Total	303 719 €	3 530 €	307 249 €	303 719 €	3 530 €	307 249 €
TOTAL GLOBALISE		11 943 290 €	1 013 926 €	12 957 216 €	11 943 290 €	1 013 926 €	12 957 216 €